



OBSERVATOIRE
DES **MULTINATIONALES**
SOCIAL, ÉCOLOGIQUE, POLITIQUE

TOTAL :

**UNE STRATÉGIE
CLIMAT
EN TROMPE-L'OEIL**

X ZÉRO FOSSILE

RÉSUMÉ

Total est sous la pression de certains de ses investisseurs, qui demandent à l'entreprise de clarifier sa stratégie face à l'enjeu climatique. Lors de l'Assemblée générale annuelle 2016, la direction de Total a donc rendu public un document présentant les grandes lignes de cette stratégie climat. Intitulé « *Intégrer le climat à notre stratégie* », celui-ci doit montrer comment Total entend respecter et mettre en œuvre l'objectif international, consacré par l'Accord de Paris, de maintenir le réchauffement global des températures en deçà de 2°C. Dans le même temps, la direction du groupe annonçait quelques acquisitions (Saft, Lampiris) censées refléter son engagement dans la transition énergétique.

Le présent rapport constitue une analyse de la stratégie climat annoncée par Total, en vue d'évaluer la réalité et l'ambition des mesures concrètement mises en œuvre par la direction du groupe, derrière les effets d'annonce.

Ce rapport montre notamment que **la stratégie climat de Total :**

- **n'est pas à la hauteur face aux exigences de la crise climatique,**
- **n'implique pas d'inflexion significative de la stratégie poursuivie par l'entreprise depuis des années,**
- **et se caractérise par un grand nombre d'omissions ou de présentations trompeuses des enjeux qui font douter de la sincérité de tout l'exercice.**

En particulier :

— La stratégie climat de Total légitime la poursuite d'investissements massifs pour développer de nouveaux gisements de pétrole et de gaz dans les années à venir, alors les énergies fossiles sont de loin les principales responsables de la crise climatique. Cette approche n'est rendue compatible avec l'objectif des 2°C que par le truchement du recours massif à des technologies coûteuses, controversées et dont l'efficacité reste à prouver, en particulier la capture-séquestration du carbone. Ces technologies restent par ailleurs couplées à une utilisation intensive du nucléaire. **Sans ces solutions hasardeuses, la conclusion devrait être exactement inverse : geler le développement de nouveaux gisements de gaz et de pétrole, et commencer à planifier la fin anticipée de l'exploitation des gisements existants.**

— Les quelques engagements précis annoncés par la direction de Total en matière de transition énergétique paraissent très modestes, à la fois en termes d'ambition comme en termes financiers. Les sommes consacrées à la R&D sont marginales par comparaison aux milliards

d'euros investis dans l'exploitation de pétrole et de gaz. En outre, **ces engagements visent quasi exclusivement le gaz, les agrocarburants ou encore la capture-séquestration du carbone, par opposition aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique qui devraient être les piliers d'une véritable transition.** Il y a là une stratégie de confusion délibérée de la part des dirigeants de l'entreprise.

— Comme la plupart des autres géants de l'énergie et du pétrole, la direction de **Total insiste sur le rôle central joué par le gaz** dans la transition énergétique, sans préciser qu'il s'agira en grande partie de gaz **non conventionnel** et que ses bienfaits réels pour le climat, par comparaison avec le charbon, sont très contestés. La direction de Total escamote ce débat en présentant de manière particulièrement cavalière les résultats d'une étude qu'elle a commandée sur la question.

— Enfin, **Total continue parallèlement à investir dans des régions sensibles** (Arctique) **ou dans des pratiques très risquées et polluantes** (sables bitumineux, gaz de schiste, offshore extrême).

Au final, la stratégie climat publiée par la direction de Total apparaît surtout comme un exercice de communication destinée à rassurer les salariés, les investisseurs et autres parties prenantes externes, ainsi que les pouvoirs publics, en mettant en avant des mesures dont la portée est extrêmement marginale.

Le positionnement public adopté par la direction de Total sur l'enjeu climatique la distingue certes positivement de celui de ses homologues nord-américaines (mais pas forcément de ses homologues européennes), mais le contenu concret de sa stratégie climat ne met pas l'entreprise à l'abri des accusations de duplicité qui lui ont été adressées dans le passé. Surtout, on ne voit pas en quoi il modifie concrètement la stratégie de l'entreprise. **Le document élaboré par la direction de Total suggère plutôt que celle-ci cherche à évacuer le débat à peu de frais, pour continuer dans la même direction tout en faisant taire l'essentiel des critiques.**

TABLE DES MATIÈRES

6	AVANT PROPOS
8	INTRODUCTION
10	TOUT CHANGER POUR NE RIEN CHANGER ? COMMENT LA STRATÉGIE DE CLIMAT CONFORTE LES ÉNERGIES FOSSILES
13	TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : QUELLE RÉALITÉ DERRIÈRE LES EFFETS D'ANNONCE ?
18	LA « CENTRALITÉ » DU GAZ
23	« BUSINESS AS USUAL » : LA CONTINUITÉ DES INVESTISSEMENTS DE TOTAL DANS LES ÉNERGIES SALES
29	CONCLUSION : STRATÉGIE CLIMAT OU STRATÉGIE DE COMM' ?
31	ANNEXE 1 : LA FONDATION TOTAL
34	ANNEXE 2 : LES RELATIONS ENTRE TOTAL ET LE LOUVRE
37	ANNEXE 3 : LE PRÉCÉDENT DES CAMPAGNES BRITANNIQUES CONTRE LE MÉCÉNAT DE TOTAL ET DE SHELL

AVANT-PROPOS

L'Accord de Paris, adopté le 12 décembre 2015 à l'issue de la COP21 est entré en vigueur début novembre 2016. Il marque un engagement fort de la communauté internationale, à maintenir le réchauffement climatique «bien en-dessous» des 2°C et à «poursuivre les efforts» pour rester au plus près des 1,5°C - ce dernier objectif étant communément considéré comme le «seuil de sécurité climatique».

L'urgence est là : 2016 est l'année la plus chaude jamais enregistrée, juste devant 2015 et 2014... Nous faisons d'ores et déjà l'expérience quotidienne des conséquences dramatiques du réchauffement, alors même que celui-ci n'atteint pour l'heure «que» 1°C en moyenne. Il apparaît donc clairement que la différence entre 1°C, 1,5°C et 2°C de réchauffement n'est nullement arithmétique. **Il ne s'agit pas de débattre, de manière abstraite, d'un taux maximal de concentration de CO₂ dans l'atmosphère. L'enjeu se chiffre en centaines de millions de vies.**

L'Accord de Paris ne définit de ce point de vue pas un objectif ambitieux : maintenir le réchauffement au plus près des 1,5°C est le seul objectif raisonnable. Les choix industriels des États, les investissements des entreprises et le soutien des banques et autres investisseurs doivent être inféodés à cet objectif, sous peine de nous précipiter vers le chaos climatique. Il n'y a là nulle malédiction : ces objectifs constituent bien au contraire de formidables opportunités de construire un futur juste et réellement durable.

Pour cela, nous devons toutefois tourner certaines pages de notre histoire récente, pour clore un chapitre : celui du développement fondé sur l'extraction et la combustion du charbon, du gaz et du pétrole.

Comme l'a en effet montré Oil Change International dans son récent rapport, les gisements actuellement exploités de gaz et de pétrole sont tellement grands qu'ils suffisent à nous faire sortir de la trajectoire des 1,5°C de réchauffement. En y ajoutant les mines de charbon actuellement exploitées, nous sortons de la trajectoire des 2°C.

Sortir des combustibles fossiles – autrement dit organiser la «sénescence programmée» de l'industrie fossile – est donc un préalable indispensable à toute politique climatique ambitieuse.

Le temps presse. Nous ne pouvons nous permettre d'attendre que les États agissent – d'autant plus que l'industrie fossile mobilise toutes ses ressources pour duper la puissance publique,

partout dans le monde ou presque, et convaincre qu'il est possible de concilier extraction des combustibles fossiles et lutte contre le réchauffement climatique.

L'Accord de Paris vient clôturer un cycle de plus de vingt ans de négociations internationales sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Sur la même période, ces émissions ont augmenté de plus de 60%. L'incapacité des gouvernements à allier les actes à la parole, qui doit largement aux pressions de l'industrie fossile, nous a fait perdre un temps précieux : l'équivalent d'une génération.

Nous ne pouvons plus nous permettre d'en perdre une autre. Nous devons agir, dès maintenant – à tous les niveaux possibles.

C'est le sens de ce rapport, portant sur les actions de Total, qui montre à quel point le discours de la multinationale gazière et pétrolière est éloigné de sa stratégie. **Les activités de Total nous rapprochent chaque jour un peu plus du chaos climatique.**

Ce rapport est donc, pour nous, le fondement d'une campagne de mobilisation citoyenne. Pour que la puissance publique cesse d'accorder des subventions et des exonérations d'impôts à Total. Pour que les banques cessent de financer les activités destructrices du climat de Total. Pour que les investisseurs institutionnels ne soutiennent plus l'exploitation ou l'exploration des gisements de gaz et de pétrole de Total et désinvestissent. Pour que les universités refusent d'être financées par Total. Pour que les musées renoncent au mécénat de Total.

Pour que nous tournions, enfin, la page des combustibles fossiles et écrivions, toutes et tous ensemble, un chapitre d'une nouvelle ère : celui d'un avenir 100% renouvelable.

Nicolas Haeringer, coordinateur des campagnes de 350.org en France

INTRODUCTION

En mai 2016, la major pétrolière française Total dévoilait officiellement sa stratégie climat, intitulée « *Intégrer le climat à notre stratégie* »¹. Les dirigeants de l'entreprise avaient pris l'engagement de publier ce document au moment de l'assemblée générale annuelle du groupe, afin d'éviter le dépôt d'une motion d'actionnaires qui aurait pu apparaître comme un désaveu. Depuis quelques années, les grands groupes pétroliers se retrouvent sous la pression d'investisseurs qui leur demandent de s'expliquer sur la manière dont ils prennent en compte la problématique climatique – et, en particulier, sur le risque de voir leurs actifs perdre rapidement leur valeur avec l'adoption de politiques ambitieuses de réduction des émissions globales de gaz à effet de serre. Des motions d'actionnaires en ce sens ont été soumises au vote lors des assemblées générales annuelles 2016 de Shell et ExxonMobil, notamment.

La publication de la stratégie climat de Total apparaît aussi comme une manière de répondre aux appels de plus en plus nombreux à un « désinvestissement » pur et simple des entreprises opérant, comme elle, dans le secteur des hydrocarbures. Cette mobilisation de certains investisseurs reflète un mouvement d'opinion plus général dans la société en défaveur des énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz). Celui-ci se traduit parfois par des appels à un boycott pur et simple, sur le modèle des mouvements contre le régime de l'apartheid en Afrique du Sud dans les années 1980².

Dans le même temps, les dirigeants de Total ont annoncé plusieurs acquisitions marquantes en dehors de son cœur de métier, notamment celle du fabricant de batteries Saft (dont une portion de l'activité répond à la problématique du stockage de l'énergie) et celle du distributeur d'énergie « verte » belge Lampiris. La conjonction de ces annonces a conduit beaucoup d'analystes à évoquer une inflexion majeure de la stratégie de Total vers la prise en compte des enjeux de la transition énergétique.

La direction du groupe français a ainsi soigné son image de major pétrolière « la moins pire » en matière climatique, par contraste avec ses homologues nord-américaines mais aussi européennes. Contrairement à ExxonMobil, Chevron ou BP, le management de Total n'a pas choisi – ouvertement du moins – une posture de déni consistant à minimiser l'enjeu climatique, ni une posture de fatalisme consistant à questionner la volonté politique et sociétale d'une transition vers une économie bas carbone.

Pour autant, la portée et la sincérité de ses engagements restent sujettes à caution, particulièrement dès lors que le groupe n'a pas, à l'évidence, remis en cause ses investissements mas-

sifs dans les hydrocarbures. On peut aussi s'interroger sur leur durabilité, maintenant que l'effervescence de la Conférence climat de Paris est passée, et alors que l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis promet de bouleverser la politique climatique internationale. Par contraste avec l'année précédente, Total s'est d'ailleurs faite extrêmement discrète à l'occasion de la COP22 de Marrakech en novembre 2016, qui n'apparaissait pas dans l'agenda publié sur son site web – au contraire de plusieurs événements de l'industrie pétrolière comme la Conférence et exposition internationale d'Abu Dhabi, au même moment.

Les différences de forme entre Total et les majors pétrolières nord-américaines traduisent-elles réellement des différences stratégiques de fond ? Et surtout, les réponses mises en avant par la direction de Total sont-elles à la hauteur des défis du dérèglement climatique ? La présente note, réalisée par l'Observatoire des multinationales à la demande et en partenariat avec 350.org, vise à fournir des éléments de réponse à ces questions.

1. Le document est accessible à l'adresse suivante :
http://www.total.com/sites/default/files/atoms/files/integrer_le_climat_a_notre_strategie_vf.pdf.
2. Cf. par exemple la campagne de Greenpeace contre le partenariat entre Shell et Lego, ou encore les mouvements ciblant le mécénat des firmes pétrolières dans les musées britanniques, dont il est question dans l'Annexe 3. Lire l'entretien réalisé par l'Observatoire des multinationales avec May Boeve, directrice exécutive de 350.org :
<http://multinationales.org/May-Boeve-350-org-Il-y-abeaucoup-plus-de-gens-prets-a-agir-pour-le-climat-qu>

« TOUT CHANGER POUR QUE RIEN NE CHANGE ? »

COMMENT LA STRATÉGIE CLIMAT DE TOTAL CONFORTE LES ÉNERGIES FOSSILES

Loin de remettre en cause l'exploitation du pétrole et du gaz, la stratégie climat de Total conclut au contraire à la nécessité de continuer à investir massivement pour développer de nouveaux gisements d'hydrocarbures. Sans préciser que cela ne serait éventuellement compatible avec l'Accord de Paris qu'au prix d'un déploiement massif de technologies non prouvées, coûteuses et risquées comme la capture-séquestration du carbone.

Difficile d'envisager une stratégie climat qui fasse l'impasse sur la question des énergies fossiles, dans la mesure où pétrole, charbon et gaz constituent – et de loin – la principale source d'émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale. Comme l'a montré une étude datée de 2013, 90 entreprises du secteur des énergies fossiles et du ciment sont responsables, à elles seules, de deux tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre depuis 1751 – dont Total pour 0,8%³. Présentée comme une inflexion stratégique majeure, l'intégration de l'enjeu climat dans la stratégie de Total entraîne-t-elle donc un début de remise en cause des énergies fossiles ?

« Prendre en compte le scénario 2°C, c'est intégrer le fait que les hydrocarbures, notamment le pétrole, sont des marchés matures, voire déclinants... », affirme son PDG Patrick Pouyanné dans l'entretien qui introduit cette « stratégie climat ». La déclaration paraîtra peut-être iconoclaste dans le petit monde de l'industrie pétrolière, mais elle reste extrêmement prudente à l'aune des enjeux et des attentes de la société. Surtout, le document produit par les dirigeants de Total vise en réalité une conclusion très différente : « le pétrole et le gaz représenteront encore près de 50% du mix d'énergie primaire » en 2050, et il faut donc « poursuivre le développement des capacités de production d'hydrocarbures », quitte à « optimiser le mix des énergies fossiles ».

3. <http://www.bastamag.net/90-entreprises-sont-responsables>

Bien plus : la « hausse de la demande » anticipée par la direction de Total, notamment pour le gaz, et le déclin naturel des gisements actuels requièrent selon elle de poursuivre des investissements massifs, se chiffrant en milliers de milliards de dollars, dans le développement de nouvelles ressources de pétrole et de gaz. **Le message à destination des actionnaires est donc clair : le management de Total ne compte en aucun cas réduire ses investissements dans les hydrocarbures.** Bien au contraire.

C'est ce que sont venues confirmer, au cours du second semestre 2016, de nombreuses annonces d'investissement dans de nouveaux gisements de pétrole et de gaz aux États-Unis, au Brésil, en Iran, en Azerbaïdjan, etc. De fait, **la stratégie commerciale de Total va même parfois directement à rebours de celle de certaines de ses concurrentes plus engagées dans la transition énergétique.** Le groupe pétrolier aurait ainsi cherché à faire l'acquisition des actifs d'exploration et de production d'hydrocarbures dont Engie cherche aujourd'hui à se débarrasser pour réduire sa dépendance aux sources fossiles⁴.

Certes, la direction de Total annonce la fin de ses activités dans le charbon. Celles-ci ont cependant toujours été extrêmement marginales au sein du groupe, et la manière dont ses dirigeants ont mis en avant cette annonce dans le cadre de la préparation de la COP21 soulève beaucoup de questions sur leur sincérité - nous y reviendrons en conclusion.

Des hypothèses contestables

Au final, le premier message qui ressort de la stratégie de climat de Total est donc celui d'une légitimation des énergies fossiles hors charbon et de la poursuite des investissements de l'entreprise dans ce secteur. Difficile, peut-être, d'attendre autre chose d'une major pétrolière et gazière. Mais comment ce pari sur un développement continu du pétrole et du gaz peut-il être présenté comme compatible avec le respect des objectifs internationaux en matière climatique ?

La réponse à cette question tient pour partie au scénario de référence sur lequel s'appuie le management de Total pour sa stratégie climat, à savoir le scénario 2°C, aussi appelé « scénario 450 ppm », de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Or ce scénario, très populaire dans les milieux économiques, soulève des questions sérieuses, entièrement passées sous silence par la stratégie climat publiée par Total. Ces questions se rapportent aussi bien aux objectifs et à leur degré d'ambition, d'une part, qu'aux présupposés technologiques, d'autre part.

L'Agence internationale de l'énergie

Créée en 1974 comme agence indépendante de l'OCDE (et représentant à ce titre les pays « riches », notamment face aux pays de l'OPEP), l'AIE est considérée comme proche des grandes industries énergétiques, fossiles ou électriques. Elle a souvent été critiquée par le passé pour avoir systématiquement surestimé dans ses scénarios la production future de pétrole, et sous-estimé la progression des énergies renouvelables⁵. Bien que s'appuyant sur le scénario 2°C de l'AIE, Total passe sous silence certaines nuances signalées par cette institution, notamment en ce qui concerne les risques d'une augmentation de la combustion de gaz.

Premièrement, le scénario 2°C de l'AIE vise une probabilité de seulement 50% de chances d'atteindre l'objectif de contenir le réchauffement des températures globales à 2°C, objectif confirmé par la communauté internationale dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat. Ni l'AIE ni le management de Total ne font référence à l'objectif de contenir le réchauffement des températures globales à 1,5°C, auquel il est pourtant fait référence dans ce même Accord de Paris comme un horizon « souhaitable ».

4. <http://uk.reuters.com/article/engie-assets-idUKL8N1C51N4>
5. Cf. encore très récemment : <https://www.carbonbrief.org/analysis-how-have-iea-renewableforecasts-changed>

Deuxièmement, **le scénario 2°C de l'AIE repose sur des hypothèses technologiques extrêmement problématiques, notamment celles d'une expansion sans précédent de la capacité nucléaire dans le monde et d'une généralisation des technologies de capture et séquestration du carbone (CSC)**. Or, comme nous y revenons plus loin, celles-ci restent à ce jour non prouvées et suscitent de nombreux doutes quant à leur viabilité économique, technique et écologique. Pour le dire autrement, **la perpétuation de la prédominance du pétrole et du gaz dépend paradoxalement d'autres technologies, qui sont soit inexistantes à ce jour, soit (comme le nucléaire) aussi coûteuses que dangereuses !**

À titre de comparaison, d'autres scénarios comme celui récemment mis en avant par le groupe d'experts Oil Change International dans son rapport *The Sky's Limit*⁶, qui vise une certitude de 66% d'atteindre l'objectif des 2°C et une certitude de 50% d'atteindre l'objectif des 1,5°C, et qui exclut l'hypothèse d'un recours massif aux technologies de capture-séquestration du carbone, aboutissent à des conclusions radicalement différentes de celles de la direction de Total. Dans ce scénario, l'exploitation de tout nouveau gisement de charbon, de pétrole ou de gaz est absolument exclue, et il faut de surcroît commencer à programmer dès maintenant la fin anticipée des gisements actuellement en exploitation, pour leur substituer des capacités renouvelables.

Les émissions de gaz à effet de serre, grandes absentes de la stratégie climat de Total ?

L'accent mis par la direction de Total sur l'adéquation de sa stratégie avec le scénario 2°C de l'AIE a une autre conséquence : déplacer l'attention vers la question du mix énergétique, au détriment de celle des émissions de gaz à effet de serre proprement dites. Les dirigeants de Total semblent estimer que leur entreprise serait en accord avec la stratégie 2°C de l'AIE dans la simple mesure où son mix énergétique évoluerait de manière cohérente avec les projections de l'agence.

En revanche, contrairement à de nombreuses autres entreprises (y compris des pétrolières comme Eni et Statoil), **la direction de Total ne formule absolument aucun engagement précis en matière de réduction future de ses émissions de gaz à effet de serre**, ni en termes absolus ni en termes relatifs.

En ce qui concerne le passé, les dirigeants de Total mettent certes en avant le fait que le groupe aurait réduit de 19% ses émissions de gaz à effet de serre entre 2010 et 2015 sur son périmètre opéré. Mais la manière dont ce chiffre est mise en avant est trompeuse, puisque la réduction ainsi affichée par l'entreprise ne tient pas compte de la baisse de production d'hydrocarbures de Total sur la même période. En termes relatifs, c'est-à-dire en termes d'intensité carbone de chaque baril produit, la tendance est beaucoup moins favorable, puisque cette intensité carbone, selon Total, fluctue à la hausse ou à la baisse d'une année sur l'autre⁷. Entre 2010 et 2015, elle est passée de 22,6 à 21,8 kilogrammes d'équivalent CO₂ par baril équivalent pétrole – soit une baisse de 3 % seulement.

6. http://priceofoil.org/content/uploads/2016/09/OCI_the_skys_limit_2016_FINAL_2.pdf

7. Cf. p. 40 de la stratégie climat de Total. Cette donnée ne concerne par ailleurs que les émissions dites de « scope 1 » (au niveau des activités mêmes de Total), alors que l'essentiel des émissions pertinentes se situe au moment de la combustion du pétrole et du gaz produits par Total, c'est-à-dire au niveau des émissions dites de « scope 3 » (environ dix fois supérieures aux émissions de scope 1 selon les chiffres de Total)

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : QUELLE RÉALITÉ DERRIÈRE LES EFFETS D'ANNONCE ?

À travers acquisitions symboliques et engagements chiffrés, les dirigeants de Total mettent en scène une prétendue inflexion stratégique de leur entreprise vers les problématiques de transition énergétique. Mais derrière les effets d'annonce, ces initiatives apparaissent marginales, voire contre-productives.

Si la stratégie climat de Total reste basée sur la poursuite, sinon l'expansion de l'exploitation des énergies fossiles, qu'en est-il des énergies « vertes » et notamment renouvelables ? En plus des acquisitions réalisées ces dernières années dans ce secteur (SunPower, Saft, Lampiris), la direction de Total annonce seulement deux objectifs concrets dans sa stratégie climat, l'un en termes de part des « métiers bas carbone » dans son mix énergétique, l'autre en termes de dépenses de R&D. Dans les deux cas, les objectifs n'apparaissent pas à la hauteur des enjeux climatiques : ils sont très modestes compte tenu des sommes consacrées par Total aux combustibles fossiles. Ils incluent en outre des activités ou des technologies – la capture-séquestration du carbone, les agrocarburants – très éloignées de ce que le commun des mortels comprend sous le terme de « transition énergétique ».

Des engagements vagues et extrêmement modestes

Premier engagement : le management de Total annonce « environ 20% de [son] portefeuille consacré aux métiers bas carbone dans 20 ans ». Un tel engagement pourrait apparaître significatif de la part d'une major du pétrole. On rappellera cependant, pour comparaison, que le « paquet énergie-climat » de l'Union européenne, critiqué par beaucoup pour son manque d'ambition, prévoit une réduction de 40% de nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (et de 80% d'ici 2050), ainsi qu'un objectif de 27% de renouvelables dans le mix énergétique du continent. Les engagements affichés par les dirigeants de Total sont bien en deçà de ces exigences, alors même que le secteur pétrolier a une lourde responsabilité dans la crise climatique. On notera aussi l'imprécision de l'expression « métiers bas carbone », qui semble devoir inclure tout ce qui est regroupé dans la nouvelle division « gaz, électricité et renouvelables » créée par Total, y compris les simples activités de distribution d'électricité que l'entreprise cherche actuellement à développer dans plusieurs pays.

Répondant (partiellement) à une demande de certains investisseurs qui souhaitaient davantage de transparence de Total sur ce point, la direction de l'entreprise fournit par ailleurs des éléments chiffrés sur les investissements financiers qu'elle entend consacrer aux problématiques climatiques, mais uniquement en termes de recherche-développement (R&D). La stratégie climat indique ainsi que Total va consacrer 7,4 milliards de dollars à la R&D de 2015 à 2019, « dont 25% consacrés aux cleantechs et aux problématiques environnementales ». Concrètement, ce sont donc 370 millions de dollars qui seront consacrés annuellement à ces enjeux. La formulation très vague suggère que **ces sommes pourraient être employées à des recherches sans rapport avec la réduction des émissions des gaz à effet de serre ou le développement des énergies renouvelables**. La stratégie climat de Total précise ainsi que 10% de son budget global de R&D sera consacré au développement de la capture et séquestration souterraine du carbone, ce qui devra être soustrait de ces 25%. Or **la capture-séquestration du carbone est un investissement dans la perpétuation des énergies fossiles, et non dans la transition énergétique**. Ces dépenses de R&D incluent aussi les agrocarburants, eux aussi problématiques, comme nous y revenons ci-dessous.

À nouveau, l'effort paraît donc modeste, particulièrement si on le compare aux montants investis dans la prospection et l'exploitation de gisements de pétrole et de gaz. Globalement, ces dernières années, **Total a annoncé avoir effectué entre 20 et 30 milliards de dollars d'investissements organiques par an, consacrés dans leur immense majorité à l'amont, c'est-à-dire l'exploitation de pétrole et de gaz. Pour les années à venir, sa direction annonce entre 16 et 19 milliards d'investissements organiques, toujours principalement dans l'amont.**

À titre d'illustration de ce grand écart, au moment même où le groupe publiait sa stratégie climat avec ces annonces en matière d'investissement dans les énergies « vertes », Total faisait une offre de rachat de parts de l'entreprise InterOil dans deux gisements gaziers potentiellement importants au large de la Papouasie Nouvelle-Guinée. Montant de cette opération ? 1,6 milliard de dollars, à quoi s'ajouteraient potentiellement 16 milliards de dollars pour l'exploitation des gisements, alors même que la valeur réelle des actifs d'InterOil suscite de nombreux doutes chez les analystes financiers⁸. On pourrait faire la même démonstration pour les nombreux investissements nouveaux annoncés par Total au cours des derniers mois, comme récemment le rachat des parts de Petrobras dans plusieurs gisements pétroliers offshore pour 2,2 milliards de dollars.

Chiffre d'affaires Total en 2015 :
165 357 millions USD
 Investissements organiques amont
 (extraction de pétrole et gaz) en 2015 :
20 508 millions USD
 R&D en 2015 :
1 068 millions USD
 R&D annuelle 2015-2019
 consacrée aux cleantech (annonce) :
370 millions USD
 [Source : Total]

potentiellement importants au large de la Papouasie Nouvelle-Guinée. Montant de cette opération ? 1,6 milliard de dollars, à quoi s'ajouteraient potentiellement 16 milliards de dollars pour l'exploitation des gisements, alors même que la valeur réelle des actifs d'InterOil suscite de nombreux doutes chez les analystes financiers⁸. On pourrait faire la même démonstration pour les nombreux investissements nouveaux annoncés par Total au cours des derniers mois, comme récemment le rachat des parts de Petrobras dans plusieurs gisements pétroliers offshore pour 2,2 milliards de dollars.

Les acquisitions récentes de Total sont-elles réellement significatives ?

Un autre élément dont la direction de Total cherche à se prévaloir dans sa stratégie climat est l'acquisition de sociétés spécialisées dans les énergies « vertes ». À travers son fonds de soutien aux start-ups Total Energy Ventures, le groupe pétrolier français a pris des participations dans plusieurs entreprises actives dans le secteur des renouvelables ou de l'efficacité énergétique. Dans le même esprit, Total s'est récemment associée, en tant que partenaire technique, au fonds Breakthrough Energy Ventures lancé par Bill Gates avec un groupe de milliardaires

8. Cette transaction n'a finalement pas été conclue, ExxonMobil ayant surenchéri sur l'offre de Total

(dont Xavier Niel en France) pour développer des « innovations » technologiques tous azimuts, de la fission nucléaire aux biotechnologies⁹. Surtout, après celle de SunPower il y a quelques années, Total a annoncé coup sur coup en 2016 l'acquisition du distributeur belge Lampiris, spécialisé dans l'énergie labellisée verte, et celle du fabricant français de batteries Saft, dont le portefeuille inclut des solutions de stockage de l'énergie.

Dans le cas de Total comme dans celui de toutes les grandes entreprises de ce type (pensons à Engie, engagée dans une démarche similaire), **le rachat de start-up ou d'entreprises plus petites est toujours une démarche ambiguë. D'un côté, ces acquisitions leur permettent de se positionner sur des marchés potentiels d'avenir et de « voir venir », sans engagement financier significatif. D'un autre côté, elles leur servent aussi, à peu de frais, à des fins de communications et de marketing, notamment en réponse aux critiques des environnementalistes** (voir comment le management de Total a pu présenter le groupe comme « numéro un mondial du solaire » ces dernières années sans rien changer à ses pratiques dans le pétrole et le gaz). Pire encore, **cette prise de contrôle peut aussi servir à orienter le développement de ces nouvelles activités pour qu'elles ne leur nuisent pas, voire à entraver le développement de concurrents potentiels.** Selon les termes de l'expert Yves Marignac (WISE Paris) interrogé par Novethic¹⁰, « *les énergéticiens traditionnels veulent entrer sur les nouveaux marchés de l'énergie, en particulier les énergies renouvelables, car c'est là qu'ils peuvent trouver des relais de croissance. Mais cela leur permet aussi d'intervenir autant que possible dans l'évolution des nouveaux secteurs, pour éviter qu'ils ne bouleversent trop vite leur cœur de métier.* »

C'était déjà dans cette perspective que se situait, dès 2011, l'acquisition partielle de SunPower, une entreprise californienne spécialisée dans les panneaux solaires à haut rendement et qui commercialise aussi bien des produits à destination des particuliers que des centrales solaires clés en main. Le secteur de l'industrie solaire, peu stabilisé et très concurrentiel, a connu des hauts et des bas ces dernières années. Après avoir connu une première crise en 2012, SunPower avait remonté la pente, mais elle traverse à nouveau actuellement des difficultés économiques se traduisant par des suppressions d'emploi, en raison notamment de la baisse du nombre de grandes commandes pour le compte d'entreprises de distribution d'électricité. L'appui financier de Total devrait néanmoins permettre à SunPower de survivre à nouveau à cette crise. Dans sa stratégie climat, la direction de Total annonce l'objectif de « *se maintenir dans le top 3 mondial* » de l'industrie solaire, beaucoup moins intégrée que celle du pétrole et du gaz. On notera enfin que la possession de SunPower permet à Total de maintenir les bénéfices financiers de certaines opérations d'affichage environnemental au sein même du groupe, comme récemment l'annonce de l'installation dans toutes les stations-services de l'entreprise de panneaux solaires¹¹.

Il est trop tôt pour évaluer la signification de l'acquisition de Saft et de Lampiris. En ce qui concerne la première, certains analystes financiers ont fait remarquer que les solutions de stockage de l'énergie ne représentaient que 5% de son chiffre d'affaires. Quant à l'acquisition du distributeur Lampiris, elle a pour l'instant surtout occasionné une fuite massive de ses clients belges. L'électricité et le gaz commercialisés par Lampiris sont majoritairement achetés sur les marchés de gros (donc d'origine fossile ou nucléaire) et ne bénéficient d'une étiquette « verte » que grâce au rachat de labels d'origine renouvelable dans les pays scandinaves.

9. <http://www.b-t.energy/>

10. <http://www.novethic.fr/lapres-petrole/energies-fossiles/isr-rse/total-mise-sur-lesrenouvelables-pour-mieux-vendre-son-gaz-143920.html>

11. <http://bfmbusiness.bfmtv.com/entreprise/le-coup-de-pouce-de-total-a-sa-filialephotovoltaïque-1059490.html>

On notera de manière plus générale que de par son histoire et son positionnement, le management de **Total est amené à privilégier, même en matière de solaire et potentiellement d'éolien, des projets de grande échelle et de production centralisée**, qui ne sont pas forcément **les plus efficaces ni les plus pertinents** du point de vue de la transition énergétique, et qui peuvent créer d'autres problèmes, comme par exemple les besoins en eau des grandes fermes solaires.

Technologies controversées

Une autre limite fondamentale de **l'approche de Total en matière d'énergies « vertes »** est qu'elle **repose pour une grande partie**, sinon pour l'essentiel¹², **sur des technologies controversées comme la capture-séquestration du carbone ou les agrocarburants**. Ces technologies posent deux sortes de questions : d'une part, leurs bénéfices réels en termes de réduction

des émissions de gaz à effet de serre sont largement discutés ; d'autre part, elles entraînent des impacts négatifs autres que climatiques.

L' Oil & Gas Climate Initiative (OGCI)

L'OGCI est une initiative conjointe d'une dizaine de groupes pétroliers mondiaux lancée en 2014, et qui prévoit une collaboration autour de thèmes comme la mesure des émissions fugitives de méthane et la capture-séquestration du carbone. En novembre 2016, à l'occasion de la COP22 au Maroc, l'OGCI a annoncé le lancement d'un fonds d'un milliard de dollars sur dix ans pour financer « des start-up et des projets qui présentent un fort potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre ». L'annonce a été fortement critiquée en raison de la faiblesse des sommes engagées : dix millions de dollars par an sur dix ans pour chacune des firmes parties prenantes de l'OGCI, soit moins, par exemple, que la rémunération du DG de BP. En l'occurrence, il ne s'agira pas de soutenir les renouvelables, mais encore une fois la capture-séquestration du carbone et les réductions d'émissions de méthane. Comme l'a résumé le PDG de Total Pouyanné lors du lancement de ce fonds, « il s'agit pour nous d'être capable de maintenir notre modèle commercial dans l'avenir »¹⁴.

C'est le cas par excellence de la capture-séquestration du carbone, que Total avait *de facto* abandonnée après une expérience pilote jugée peu concluante à Lacq. La direction du groupe y revient en force à l'occasion de la publication de sa stratégie climat, aussi bien en son nom propre qu'à travers des démarches sectorielles comme l'*Oil & Gas Climate Initiative*. Ce qui n'a rien que de très logique puisque, comme on l'a vu, cette stratégie climat repose tout entière sur l'hypothèse peu crédible d'une généralisation rapide de cette technologie. **Les technologies de capture-séquestration du carbone, annoncées comme imminentes depuis des décennies, n'ont toujours pas prouvé leur viabilité économique sans aides publiques massives (pour lesquelles les entreprises ne cessent d'ailleurs de faire du lobbying), et elles posent toute une série de problèmes environnementaux non résolus** à ce jour, tels que des risques de fuites, ou encore de sismicité. Plusieurs projets de grande envergure ont été abandonnés ces dernières années pour ces raisons. La seule expé-

rience pilote effectivement mise en œuvre, au Canada, est aujourd'hui confrontée à tant de problèmes – outre son coût astronomique – qu'elle dessert plutôt qu'elle ne sert la cause de cette technologie¹³. Le management de Total ne fournit pas davantage d'indications sur ses projets dans ce domaine, mais il est d'ores et déjà clair que **les investissements publics ou privés dans la capture-séquestration du carbone ne se feront qu'au détriment d'un investissement dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique**.

12. La proportion est difficile à apprécier, Total ne fournissant, probablement de manière délibérée, aucun élément précis à ce sujet
13. <http://www.nytimes.com/2016/03/30/business/energy-environment/technology-to-make-cleanenergy-from-coal-is-stumbling-in-practice.html>
14. <https://www.theguardian.com/environment/2016/nov/04/oil-firms-announce-1bn-green-fund-as-paris-climate-deal-comes-into-force>

Les agrocarburants

Les agrocarburant constituent aussi un sujet de controverse. Ils sont en effet accusés par les organisations non gouvernementales de s'étendre aux dépens des cultures alimentaires et donc de favoriser une hausse du prix des denrées de base. C'est le cas notamment lorsqu'il s'agit d'agrocarburants dits de « première génération », les seuls exploités commercialement à ce jour, basés sur des matières premières comme le soja, le maïs, le colza, la canne à sucre ou l'huile de palme. **Parce qu'ils encouragent la déforestation et plus généralement les changements d'usage des terres (pensons aux plantations de palmiers à huile), les effets bénéfiques des agrocarburants pour le climat sont également sujets à caution.** C'est d'ailleurs pourquoi l'Union européenne a récemment décidé de limiter leur croissance.

Total porte plusieurs projets dans le domaine des agrocarburants. Le plus connu en France est celui de reconvertir sa raffinerie pétrolière de La Mède vers les agrocarburants dans le cadre du plan européen de restructuration du raffinage annoncé en 2015. Cette démarche a été fortement contestée par les syndicats en raison des suppressions d'emploi impliquées et parce qu'ils n'y voyaient qu'un effet d'annonce sans garantie de pérennité. La raffinerie de La Mède devrait effectivement produire du biodiesel à partir d'huiles végétales (colza, soja et huile de palme) dont la direction de Total indique souhaiter qu'à terme elles soient partiellement des huiles « usagées ». Dans l'immédiat au moins, **la raffinerie utilisera bien des huiles directement issues de cultures alimentaires et notamment (pour des raisons de prix) de l'huile de palme, dont Total deviendra un importateur majeur en France.** On rappellera que l'expansion de l'huile de palme en Asie du Sud-est et désormais en Afrique équatoriale est fortement contestée en raison de la déforestation qu'elle occasionne. Total assure que son huile de palme sera labellisée « responsable », mais l'expérience prouve que les labels de ce type ne sont pas toujours suffisamment crédibles pour faire taire les critiques des ONG¹⁵.

Un autre projet mis en avant par le management de Total dans sa stratégie climat est le projet BioTfuel, développé avec plusieurs partenaires à Dunkerque et financée par le groupe pétrolier à hauteur de 25%. L'objectif de ce projet est de développer une production d'agrocarburants à grande échelle afin d'améliorer leur rentabilité. En le mettant en avant dans sa stratégie climat, **Total omet complètement de signaler qu'à la base de ce projet, il y a aussi la possibilité d'incorporer une certaine proportion d'hydrocarbures classiques pour compenser la « saisonnalité » des matières premières végétales**¹⁶.

Toujours dans le même registre, Total développe et commercialise des agrocarburants basés sur les technologies dites de « biologie synthétique » à travers son partenariat avec la société californienne Amyris. La matière première en l'occurrence est du sucre. La biologie synthétique (consistant à fabriquer artificiellement des cellules vivantes sur mesure grâce aux biotechnologies) est contestée par certains observateurs en raison des risques d'extension de la

propriété intellectuelle sur des organismes vivants ainsi que sur les risques non maîtrisés liés à l'introduction de nouveaux organismes artificiels.

Une stratégie fourre-tout ?

Total met également en avant dans sa stratégie climat son opération « Awango » de ventes de lampes solaires dans ses stations-service en Afrique. Cette opération qui a essentiellement des visées de philanthropie et de « social business » paraît recyclée de manière forcée dans le cadre de la stratégie climat du groupe, ainsi réduite à un document de marketing, sinon de « greenwashing ».

15. <http://www.greenpeace.org/international/en/publications/Campaign-reports/Forests-Reports/Certifying-Destruction/>

16. Les autres partenaires du projet sont l'Institut français du pétrole et des énergies nouvelles, le Commissariat à l'énergie atomique, le groupe d'oléagineux Avril-Sofiprotéol et ThyssenKrupp : <http://www.ifpenergiesnouvelles.fr/Axes-de-recherche/Energies-nouvelles/Produire-des-carburants-apartir-de-biomasse/Le-projet-BioTfuel-Questions-a-Laurent-Bourney-chef-de-projet-IFPEN>

LA « CENTRALITÉ » DU GAZ

La direction de Total insiste dans sa stratégie climat sur le rôle central du gaz. Mais c'est en escamotant le problème des émissions fugitives de méthane, qui remet en cause ses avantages allégués pour le climat, notamment lorsqu'il s'agit de gaz de schiste. L'accent mis sur le gaz semble surtout avoir pour objectif d'entraver le développement des renouvelables et de l'efficacité énergétique.

La promotion du gaz, présenté comme la « *plus propre des énergies fossiles* » et le « *partenaire idéal des énergies renouvelables* », occupe une place centrale dans la stratégie climat de Total. **Il est significatif à cet égard que l'inflexion stratégique mise en scène par le groupe français se traduise surtout par la création au sein de l'entreprise d'une nouvelle division associant gaz, électricité et énergies renouvelables**, sur fond de postulat d'une hausse continue de la demande d'électricité. C'est la vision privilégiée aujourd'hui par **les géants de l'énergie**, qui **cherchent à préserver partiellement leur modèle commercial historique en dissociant le gaz des autres sources fossiles (pétrole et charbon) pour le faire passer du côté des énergies « vertes », et donc acceptables**. Cette vision s'oppose à celle, plus ambitieuse, d'une véritable transition énergétique qui attribuerait un rôle quasi exclusif aux énergies renouvelables, associées à des mesures d'efficacité voire de sobriété énergétique.

Au-delà des arguments climatiques mobilisés par les dirigeants de Total, la part croissante du gaz dans l'activité de l'entreprise reflète aussi et surtout le déclin de long terme de sa production de pétrole, en dépit d'investissements massifs, ces dernières années, pour accroître ses réserves. Et encore faut-il ici, une nouvelle fois, relativiser les effets d'annonce du management de Total : **en dépit de tous ses discours « offensifs » sur le gaz, la stratégie climat du groupe prévoit en réalité un progrès significatif mais relativement modeste du gaz par rapport au pétrole : d'une proportion de 48%-52% aujourd'hui à 60%-40% dans vingt ans.**

Le gaz n'est pas une énergie « propre »

Le gaz demeure une énergie fossile et n'a rien de « propre ». En plus de son impact sur le climat, son exploitation s'accompagne d'impacts environnementaux et sociaux majeurs, similaires à ceux du pétrole quoique moins immédiatement visibles. En témoignent les plaintes des riverains des exploitations gazières de Total au Nigeria, relayées par les Amis de la terre¹⁷, sur la pollution de leur air, de leurs terres et de leur eau, ainsi que sur les risques permanents d'incendies qui en découlent. Plus près de nous, les conséquences sanitaires de l'exploitation du gaz à Lacq, dans le Sud-ouest de la France, commencent à peine à émerger au grand jour. Les associations de riverains font état d'une surmortalité significative dans la zone sur la base d'études de l'Autorité régionale de santé. De nouvelles études ont d'ailleurs été annoncées à l'été 2016¹⁸.

Dans sa stratégie climat, le management de Total insiste beaucoup sur ses engagements de réduction progressive de la pratique de torchage du gaz, source à la fois de pollution locale et d'émissions de gaz à effet de serre. Le document omet de préciser que cela fait plusieurs décennies que les groupes pétroliers sont sommés par la société civile et (dans certains pays) par les autorités publiques de mettre fin à cette pratique, et que les progrès ont toujours été très lents dans ce domaine. C'est donc une problématique ancienne de l'industrie pétrolière que les dirigeants de Total cherchent à « recycler » dans leur stratégie climat.

Tour de passe-passe sur le gaz de schiste

Enfin, ce que la direction de Total ne dit pas non plus explicitement, c'est que sa « *stratégie offensive pour le gaz* » implique, de fait, **le développement à grande échelle du gaz de schiste et des autres gaz non conventionnels, qui ne sont exploitables qu'au moyen des technologies de fracturation hydraulique**. Or celles-ci ont un impact environnemental direct bien pire que celui des techniques d'extraction conventionnelles, notamment en ce qui concerne les ressources en eau.

Bien plus : le gaz de schiste et les autres gaz non conventionnels posent également question quant à leurs émissions réelles de gaz à effet de serre. En effet, de nombreuses études scienti-

Gaz de schiste et gaz non conventionnels

On distingue trois principaux types de gaz non conventionnels : le gaz de schiste, le gaz de couche ou gaz de charbon (coal seam gas ou coal-bed methane) et le tight gas. Tous requièrent, pour être exploités, le recours à la fracturation hydraulique. Les sévères impacts environnementaux de cette technologie expliquent que des mouvements de protestation et de résistance aient freiné l'expansion des gaz non conventionnels partout dans le monde, y compris aux États-Unis. Total, comme nous y reviendrons plus loin, est active dans le secteur des gaz non conventionnels un peu partout sur la planète, et systématiquement confrontée à des mouvements d'opposition, à l'image du mouvement de 2010-2011 qui a mené à l'interdiction de la fracturation hydraulique en France.

ifiques suggèrent que la technologie de la fracturation hydraulique augmente considérablement les émissions fugitives de méthane (un gaz à effet de serre 86 fois plus puissant que le CO₂ à moyen terme¹⁹) lors de la phase d'extraction, avec pour résultat de réduire à néant l'avantage du gaz sur le charbon au moment de la combustion. En d'autres termes, **le gaz de schiste serait aussi mauvais pour le climat que le charbon**.

17. <http://multinationales.org/Envahis-par-le-gaz-les-paysans-du>

18. <https://www.mediapart.fr/journal/france/300816/gaz-de-lacq-enfin-des-enquetes-sur-la-sante-deshabitants>

19. Selon le cinquième rapport du GIEC, le méthane a un potentiel de réchauffement 86 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone sur une période de 20 ans, et 34 fois supérieur à celui du CO₂ sur une période de 100 ans (parce ce qu'il se dissout plus rapidement dans l'atmosphère).

La stratégie climat de Total aborde cette question très controversée, qui a fait l'objet de nombreuses études scientifiques, de manière quelque peu troublante. Le groupe cite en effet une seule étude, datée de 2015, qu'il a commandée à une organisation de recherche québécoise, le Ciraig²⁰, sur l'analyse comparée des émissions de gaz à effet de serre des filières charbon et gaz, laquelle conclurait sans ambiguïté en faveur du gaz²¹. Étrangement, les chiffres retenus par Total et présentés sous forme de graphique dans sa stratégie climat suggèrent non seulement que le gaz émet deux fois moins de gaz à effet de serre que le charbon (comme l'industrie pétrolière le clame depuis des années), mais aussi qu'il n'y aurait aucune différence, en termes d'émissions, entre le gaz naturel conventionnel et le gaz de schiste.

Or l'étude du Ciraig en question, publiée sous sa version finale en 2016²², présente les choses de manière très différente. Il s'agit d'une analyse comparée de différentes sources soit de gaz, soit de charbon, pour alimenter des centrales électriques en Europe et en Asie. Les sources de gaz étudiées sont soit conventionnelles, soit non conventionnelles, tels que le gaz de schiste du gisement d'Utica aux États-Unis ou le gaz de couche australien. Si l'étude du Ciraig conclut bien qu'en moyenne les filières gaz émettent moins de gaz à effet de serre que les filières charbon sur tout leur cycle de vie, elle n'en signale pas moins une différence significative entre gaz conventionnel et gaz non conventionnel, notamment en ce qui concerne le gaz de schiste américain. Elle admet aussi que dans certaines circonstances – c'est-à-dire en supposant des taux d'émissions fugitives de 7%, présenté comme un scénario « extrême » alors que certains chercheurs évoquent des taux encore supérieurs – le gaz de schiste américain puisse entraîner l'émission de davantage de gaz à effet de serre que certaines filières charbon. En outre, l'étude du Ciraig est basée sur une estimation du « potentiel de réchauffement planétaire » du méthane datée de 2007, qui a été considérablement révisée à la hausse (de 72 à 86 sur une période de 20 ans et de 25 à 34 sur une période de 100 ans par rapport au CO₂) par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans son dernier rapport. Elle exclut également explicitement de ses calculs les émissions des puits de gaz après la fin de leur exploitation, alors que celles-ci apparaissent de plus en plus comme un enjeu incontournable²³.

Autant de détails et de nuances qui remettent en question les certitudes affichées par la direction de Total, mais qui sont totalement escamotées de sa stratégie climat. L'étude du Ciraig précise d'ailleurs que ses conclusions, qui portent sur des filières précises, ne doivent pas être extrapolées pour en tirer une comparaison générale du gaz et du charbon, ce qui est bien ce que fait la direction de Total dans son document²⁴.

Une transition « light » sous contrôle des géants de l'énergie

Début 2015, les directions de Total et d'autres géants européens de l'énergie avaient été mises en cause par le quotidien britannique The Guardian pour la manière dont elles avaient pris possession des deux associations professionnelles européennes de l'énergie éolienne (EWEA, aujourd'hui WindEurope) et du solaire (EPIA, aujourd'hui SolarPowerEurope)²⁵. L'objectif de cette prise de contrôle était d'atténuer les prises de position de ces associations dans le débat

20. Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services, lié à Polytechnique Montréal.

21. D'après certains documents disponibles en ligne (http://www.ciraig.org/pdf/3d-CIRAIG_PERF_PO_Roy_Total.pdf), cette étude semble avoir été commandée dans le cadre d'une mission plus large sur l'acceptabilité du gaz de schiste en Europe.

22. <http://www.ciraig.org/fr/v.php?id=450&locale=fr&year=2016&type=2>

23. www.lemonde.fr/energies/article/2016/11/17/les-puits-d-hydrocarbures-abandonnes-fleau-meconnu-pour-le-climat_5032813_1653054.html

24. Nous n'avons d'ailleurs pas été en mesure d'identifier, dans l'étude du Ciraig, les données qui soutiennent le graphique publié par Total dans sa stratégie climat. Il est possible que Total se soit basée sur une version antérieure et non finalisée de l'étude.

25. Total (qui n'avait jamais eu de véritable activité dans l'éolien) a quitté depuis le conseil d'administration de WindEurope, mais possède encore deux sièges, dont celui de président, au conseil d'administration de SolarPowerEurope. Voir <http://multinationales.org/Comment-Total-a-pris-lecontrôle>.

Solutions « basées sur le marché » ou action à la source ?

La réglementation par le prix de carbone, au niveau des points d'émissions, s'oppose à une action politique « à la source », c'est-à-dire au niveau des gisements de gaz, pétrole et charbon eux-mêmes, tel quel les impliquent les politiques de désinvestissement ou de fermeture programmée des gisements en exploitation. Ces politiques requièrent souvent l'intervention des gouvernements, au lieu de laisser libre cours à des mécanismes de marché.

On rappellera ici, par comparaison, que pour d'autres substances dangereuses ou sources de gaz à effet de serre, la communauté internationale a réussi à se mettre d'accord sur des mesures d'interdiction à la source, plutôt que des mesures de taxation au niveau de l'usage. Exemple : le récent accord international sur les hydrofluorocarbones (HFC), largement salué, prévoit bien une interdiction pure et simple de ces gaz d'ici 2050, et ne compte pas sur le jeu du marché pour les éliminer de la manière la plus « efficiente ».

« Stranded assets »

Les « stranded assets » ou « actifs bloqués » sont des actifs financiers qui ont perdu leur valeur du fait de l'évolution du marché ou de la régulation. Dans le domaine du climat, l'expression est employée pour désigner les réserves d'énergie fossile contrôlées par les entreprises comme Total, dont la valeur est intégrée dans leur capitalisation boursière, et qui risquent de perdre tout ou partie de cette valeur si ces réserves ne sont pas exploitées pour préserver le climat. Selon certaines analystes comme CarbonTracker estiment que ces « stranded assets » s'élèvent déjà à des centaines de milliards de dollars²⁶. C'est dans cette optique que de nombreux investisseurs ont interpellé les majors pétrolières sur les risques de dépréciation de leur valeur boursière du fait des exigences climatiques. De son côté, la société de conseil en investissements Kepler Cheuvreux alerte sur le fait que l'exposition aux « actifs bloqués » est réel y compris en cas de renchérissement du prix du baril de pétrole – en raison, notamment, de l'intensité capitalistique croissante du secteur.

sur le « paquet énergie-climat » qui devait être adopté par la Commission européenne, et de mettre en valeur une « complémentarité naturelle » entre gaz et énergies renouvelables à travers des initiatives communes avec les lobbys européens du gaz. Au final, le paquet adopté par l'Union européenne évitait effectivement tout objectif ambitieux de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, et n'incluait aucun objectif contraignant en matière de part des renouvelables et d'efficacité énergétique – **une équation qui convient parfaitement aux majors comme Total : suffisamment forte pour tuer la concurrence du charbon, suffisamment modeste pour continuer à investir massivement dans le gaz.**

C'est une même stratégie qui sous-tend l'insistance des dirigeants de Total et de ses consœurs sur l'instauration d'un « prix du carbone ». Une telle mesure présente un double avantage : elle donne un avantage concurrentiel au gaz face au charbon ; et surtout, elle constitue une alternative à la régulation publique et plus généralement à des formes plus rigoureuses ou directives de politique climatique (par exemple celle qui impliquerait de privilégier certaines technologies – les renouvelables – par rapport à d'autres).

Le management de Total a mis en place un prix interne du carbone depuis quelques années, mais il s'agit principalement d'un instrument d'évaluation des risques financiers. Ce prix interne du carbone lui sert à tester la résilience de ses projets d'investissements face à l'éventualité de la mise en place de politiques climatiques ambitieuses dans ses pays d'implantation. Selon les propres termes de Patrick Pouyanné dans l'entretien introductif à la stratégie climat de Total, « *il est indispensable, dans une trajectoire 2°C, de (...) se concentrer sur les projets hydrocarbures qui résistent à des scénarii de prix bas et à une augmentation des coûts du CO₂. C'est le meilleur moyen de nous prémunir du risque de 'stranded assets' ».*

26. <http://www.carbontracker.org/report/unburnable-carbon-wasted-capital-and-stranded-assets/>

Au final, la promotion du gaz n'est pas donc seulement un problème de concurrence avec les autres énergies fossiles et notamment avec le charbon. Elle vise à éviter des politiques plus interventionnistes. Et elle vise aussi à entraver le développement de politiques de transition énergétique plus ambitieuses, bien qu'elles soient plus efficaces et probablement moins coûteuses globalement pour faire face à la crise climatique. Le problème est aussi, et surtout, que **l'accent aujourd'hui mis sur le gaz par la direction de Total et ses concurrentes vise à capter les financements publics et privés au profit de projets gaziers et d'infrastructures coûteuses, verrouillant l'Europe et le monde dans une trajectoire de consommation d'énergies fossiles pour plusieurs décennies supplémentaires.** Cette tendance, que l'on voit déjà à l'oeuvre au niveau européen avec la stratégie de sécurité énergétique mise en place par la Commission²⁷, ne pourra que se développer au détriment des investissements requis pour développer des systèmes énergétiques basés sur les renouvelables et l'efficacité énergétique.

27. <http://multinationales.org/De-la-mer-Caspienne-a-la-Mediterranee-un-projet-de-gazoduc-geantsymbolise-les>

« BUSINESS AS USUAL » :

LA CONTINUITÉ DES INVESTISSEMENTS DE TOTAL DANS LES ÉNERGIES SALES

Parallèlement à la publication de sa stratégie climat, la direction de Total continue à investir dans des projets de pétrole et de gaz particulièrement polluants ou risqués partout sur la planète.

Pour conclure cette analyse, il convient de rappeler qu'en dépit de l'adoption de cette stratégie climat, la direction de Total continue à investir dans des régions écologiquement sensibles ou dans des formes d'exploitation particulièrement polluantes. La tendance au déclin de leurs gisements historiques pousse en effet Total et ses concurrentes à se tourner vers des gisements plus difficiles ou extrêmes, ou vers des régions du monde jusqu'ici relativement préservées.

Certes, le management de Total rappelle dans sa stratégie climat que le groupe a réduit la voilure dans le secteur des sables bitumineux en abandonnant ou suspendant certains projets, mais il le justifie par des questions de coûts. Il rappelle également son engagement à « *ne pas conduire d'activités d'exploration ou de production pétrolières en zone de banquise* », ni dans des sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, mais la mise en œuvre concrète de ces annonces reste ambiguë, comme nous le verrons ci-dessous.

Aucune autre inflexion massive n'est à signaler, ni en ce qui concerne les régions de production historiques, comme l'Afrique, qui restent exposées à la pollution, ni en ce qui concerne l'investissement dans de nouveaux gisements.

L'Arctique

Total est l'une des rares majors pétrolières à s'être engagée à ne pas développer de projets pétroliers dans la région arctique ou plus précisément, selon l'expression plus équivoque utilisée par l'entreprise, en « *zone de banquise* ». Cet engagement n'est pas sans hypocrisie puisque parallèlement, **Total continue à se fournir en pétrole issu de gisements arctiques**. Le géant pétrolier français est en effet, à travers sa filiale de trading Totsa, le **principal acheteur du pétrole issu du gisement de Prirazlomnoye, opéré par Gazprom, la première exploitation pétrolière d'envergure au nord du cercle Arctique**. Au début de l'année 2016, Total et Gazprom ont même signé une extension de leur contrat d'approvisionnement de long terme, aux termes duquel Totsa recevra cette année entre 8 et 12 cargos de brut arctique – plusieurs centaines de milliers de tonnes de pétrole.

Dans le secteur du gaz, le management de Total ne s'interdit pas de développer des projets dans la région arctique. C'est le cas avec le projet gazier Yamal LNG, extrêmement stratégique pour les dirigeants de l'entreprise française qui s'y accrochent malgré les sanctions actuellement imposées à la Russie par l'Europe et des États-Unis. L'exploitation des gisements gaziers de la péninsule de Yamal, qui s'ajoute aux dégâts causés par la fonte du permafrost dans la région (comme la résurgence de la bactérie de l'anthrax ou les explosions causées par les remontées de méthane²⁸), porte atteinte aux populations traditionnelles et à la biodiversité. Le projet Yamal LNG implique la livraison vers l'Europe et surtout l'Asie de gaz naturel liquéfié à travers d'énormes méthaniers brise-glaces qui traverseront des zones de banquise déjà fragilisées.

Pour en savoir plus :

- « Total, principal acheteur du pétrole extrait en Arctique », <http://multinationales.org/Total-principal-acheteur-du-petrole-extrait-en-Arctique>
- « Ruée sur les ressources du Grand Nord », <http://multinationales.org/Ruee-sur-les-ressources-du-Grand-Nord>

Les sables bitumineux canadiens

Les sables bitumineux canadiens sont largement considérés comme l'une des sources d'énergie les plus polluantes qui soient, aussi bien en termes d'émissions de gaz à effet de serre que de pollution locale de la terre, de l'air et de l'eau. C'est pourquoi cette industrie a été la cible de nombreuses campagnes de la société civile, comme celle qui visait le projet d'oléoduc Keystone XL. Malgré l'abandon ou la suspension de plusieurs projets, Total reste un acteur important de l'industrie des sables bitumineux au Canada. Elle détient 50% des parts du projet Surmont, et est engagée dans un autre projet, Fort Hills, qui devrait commencer à produire du pétrole en 2017. Outre sa présence dans la production sur place, la direction de Total s'est positionnée en faveur de l'arrivée de pétrole issu des sables bitumineux en Europe, en particulier lors de la négociation de la directive européenne sur la qualité des carburants. Elle a rénové ses huit raffineries européennes pour accueillir ce pétrole sur le vieux continent²⁹.

Pour en savoir plus :

- « De l'Alberta à l'Arctique, le lourd tribut environnemental des sables bitumineux », <http://multinationales.org/De-l-Alberta-a-l-Arctique-le-lourd-tribut-environnemental-des-sables-bitumineux>
- « En pleine Conférence climat, l'Europe ouvre les bras aux sables bitumineux canadiens », <http://multinationales.org/En-pleine-Conference-climat-l-Europe-ouvre-les-bras-aux-sables-bitumineux>
- « Sables bitumineux : sur la défensive au Canada, le lobby pétrolier remporte une victoire en Europe », <http://multinationales.org/Sables-bitumineux-sur-la-defensive>

28. <https://www.theguardian.com/world/2016/aug/01/anthrax-outbreak-climate-change-arctic-circlerussia>

29. <https://www.transportenvironment.org/press/new-map-reveals-tar-sands-ready-refineries-acrosseurope>

Les Grands lacs africains

Un autre projet stratégique de la direction de Total concerne la région des Grands lacs en Afrique. Total possède des permis d'exploration et/ou d'exploitation en marge de plusieurs zones naturelles d'importance majeure, comme le parc des Virunga en RDC et celui de Murchison Falls en Ouganda. Le management de Total a promis de ne pas forer dans le parc des Virunga lui-même, mais l'entreprise pourrait le faire aux abords de la zone protégée, et notamment en offshore dans le lac Albert. On sait que les accidents et fuites même mineurs sont inévitables dans ce type de développement, ce qui ne manque pas de poser la question des conséquences indirectes pour les zones protégées et pour les populations qui dépendent des ressources de ce lac.

En Ouganda, la direction de Total est en train de lancer un projet d'exploitation pétrolière dans le périmètre du parc national de Murchison Falls, principale zone protégée du pays. Situé de part et d'autres du Nil blanc, le parc abrite une très riche biodiversité, dont des populations importantes de girafe, espèce désormais menacée. Or une pollution pétrolière dans le bassin supérieur du Nil pourraient se répercuter très loin en aval. L'exploitation du pétrole ougandais passera par la construction sur place d'une raffinerie, ainsi que par celle d'un oléoduc géant à travers la Tanzanie, auquel Total est étroitement associée. Ce dernier projet suscite des craintes en termes de pollution, d'atteinte à des sites protégés, et de droits des communautés qui habitent le long de son tracé.

Pour en savoir plus :

- « De la Grande barrière de corail à l'Amazonie, ces sites naturels d'exception menacés par des entreprises françaises », <http://multinationales.org/De-la-Grande-barriere-de-corail-a-l-Amazonie-ces-sites-naturels-d-exception>

La Grande barrière de corail

Les menaces pesant sur la Grande barrière de corail du fait des projets de développement du charbon dans le Nord-ouest de l'Australie ont été largement médiatisés en France et au niveau international grâce notamment aux campagnes ciblant les banques pouvant financer ces projets³⁰. Ces menaces sont de deux ordres : celles liées à la construction de gigantesques terminaux portuaires en eaux profondes pour écouler les ressources fossiles ainsi extraites ; et celles liées au passage fréquent de bateaux de fort tonnage dans les récifs coralliens et aux risques de déversements accidentels. Ce que l'on sait moins, c'est que le développement du gaz dans cette même région pose des problèmes similaires. Total est impliquée dans un projet appelé Gladstone LNG, qui incluait la construction d'un terminal méthanier sur l'île de Curtis, dans la zone de la Grande barrière de corail. En 2011-2012, le déversement de déchets toxiques issus des développements portuaires dans la baie de Gladstone a entraîné une mortalité importante d'animaux marins – un désastre considéré par beaucoup comme un signe avant-coureur des menaces qui pèsent sur l'avenir de ces sites inscrits au patrimoine mondial de l'humanité.

Pour en savoir plus :

- « Gladstone LNG, l'autre mégaprojet australien d'une entreprise française qui menace (entre autres) la Grande barrière de corail », <http://multinationales.org/Gladstone-LNG-l-autre-megaprojet-australien-d-une-entreprise-francaise-qui>

30. <http://multinationales.org/Sous-pression-les-banques-francaises-renoncent-au-charbonaustralien>

Le gaz de schiste, aux États-Unis et ailleurs

Le gaz de schiste et les autres gaz non conventionnels sont l'un des secteurs où se joue l'avenir de l'industrie pétrolière et gazière. D'un côté, la poursuite du développement des énergies fossiles et en particulier du gaz, que Total promeut dans le cadre de sa stratégie climat, requiert le développement des ressources non conventionnelles mondiales. D'un autre côté, la technologie de la fracturation hydraulique, indispensable pour exploiter ces ressources, pose d'énormes problèmes d'acceptabilité sociale, à la fois en raison de ses impacts locaux désastreux et des émissions de gaz à effet de serre supplémentaires qu'elle induit.

La direction de Total a essayé de se positionner sur le gaz de schiste ou d'autres gaz non conventionnels dans plusieurs pays du monde, avec des succès variés puisque plusieurs projets ont été abandonnés en raison à la fois de trouvailles décevantes et de l'opposition rencontrée localement, notamment en Europe (Pologne, Danemark).

Aux États-Unis, Total a repris 25% des actifs de l'entreprise Chesapeake, d'abord au Texas puis dans l'Ohio, et a essuyé des pertes très significatives sur cet investissement en raison du prix exorbitant acquitté initialement (2,2 milliards de dollars). Malgré cela, le management de Total a récemment renouvelé son pari sur le gaz de schiste américain en rachetant la totalité des actifs de Chesapeake au Texas, à un prix bien moindre que lors de la transaction initiale (558 millions de dollars pour 75%).

En Argentine, Total compte parmi les multinationales pétrolières exploitant les gisements non conventionnels de la province de Neuquén en Patagonie, malgré une forte résistance des populations locales, notamment les indigènes Mapuche et les agriculteurs, et par les écologistes.

En Algérie, la nature exacte des activités de Total est plus trouble. Les habitants d'In Salah, dans la région saharienne du pays, qui se sont opposés fin 2014 et début 2015 à des forages pilotes de gaz de schiste à proximité de leur ville, ont évoqué une participation directe de Total, ce qui a été officiellement démenti par l'entreprise. Total possède un autre permis en Algérie qui porterait sur des gisements de « *tight gas* », un autre gaz non conventionnel nécessitant la fracturation hydraulique.

En Europe, le management de Total a récemment jeté l'éponge au Danemark, que l'entreprise avait imaginée comme une vitrine européenne du gaz de schiste. Si l'on considère qu'elle exclut pour le moment de relancer ses activités en France en dépit même des ambiguïtés de la loi interdisant la fracturation hydraulique, Total ne possède plus en Europe que des parts modestes dans des projets au Royaume-Uni, via son partenariat avec iGas. Le processus d'autorisation de ces forages est en cours et fait l'objet d'une épique bataille juridique et administrative.

Pour en savoir plus :

- « Youngstown, Ohio : l'Amérique défavorisée en proie à l'industrie du gaz de schiste », <http://multinationales.org/Youngstown-Ohio-l-Amerique-defavorisee-en-proie-a-l-industrie-du-gaz-de-schiste>
- « Ruée sur le gaz de schiste argentin : Total veut imposer sa loi », <http://multinationales.org/Ruee-sur-le-gaz-de-schiste>
- « Gaz de schiste : les Algériens se mobilisent contre le régime et l'ingérence des multinationales pétrolières », <http://multinationales.org/Gaz-de-schiste-les-Algeriens-se-mobilisent-contre-le-regime-et-l-ingerence-des>

- « Fracturer chez les gens heureux : Total, le gaz de schiste et la 'démocratie modèle' du Danemark », <http://multinationales.org/Fracturer-chez-les-gens-heureux-Total-le-gaz-de-schiste-et-la-democratie-modele>

Offshore profond

Autre illustration de la fuite en avant dans laquelle est contrainte de s'engager la direction de Total pour maintenir un niveau élevé de production de pétrole et de gaz pour les années à venir : le développement de forages offshore de plus en plus profonds ou dans des zones extrêmes. La marée noire du *Deepwater Horizon* en 2010 illustre les risques associés aux projets de ce type. Total vient d'ailleurs d'obtenir en partenariat avec BP des nouveaux blocs d'exploration en offshore profond dans le Golfe du Mexique.

Parmi les autres projets emblématiques auxquels Total est associé, on peut citer le développement des gisements pétroliers offshore du « *pre-sal* » brésilien, qui implique d'aller chercher les hydrocarbures sous une épaisse couche de sel, sous 2000 mètres d'eau et à 5000 mètres sous le fond de l'océan. Les difficultés techniques de cette extraction ont entraîné de nombreux retards et dépassements budgétaires, qui ont ralenti les progrès. Le scandale de corruption qui touche l'entreprise pétrolière d'État brésilienne Petrobras et la situation politique que connaît actuellement ce pays semblent devoir mener à une privatisation accrue de l'exploitation de ces gisements. **La direction de Total vient tout juste de signer un nouvel « accord stratégique » de grande ampleur avec Petrobras pour développer leur collaboration, entre autres, dans l'exploitation des gisements offshore brésiliens**³¹. Suite à cet accord, Total a fait l'acquisition de parts dans plusieurs nouveaux gisements du « *pre-sal* », ainsi que dans des centrales électriques et des infrastructures gazières pour un montant de 22 milliards de dollars³².

Un autre projet de grande envergure est celui de Kashagan, en mer Caspienne, au large du Kazakhstan, un temps présenté comme le plus important gisement pétrolier depuis 30 ans. Ses conditions d'exploitation extrêmement difficiles et des dissensions avec les autorités ont entraîné de nombreux retards et dépassements de budget, et il n'est pas certain que le projet soit jamais rentable pour le consortium qui l'exploite (dont Total détient 16,81%). Après un premier départ avorté en 2013, le projet vient de redémarrer sa production.

On peut enfin citer le projet gazier lancé par Total au sud de l'Argentine à Vega Pléyade, présenté comme « *le plus austral du monde* ».

Les fondamentaux de la gestion de l'entreprise n'ont pas changé

Au-delà de ces cas emblématiques, les investissements de Total même dans des gisements « conventionnels » posent également question, car ils concourent eux aussi à une augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Au cours des mois écoulés depuis la parution de sa stratégie climat, la direction de Total a annoncé plusieurs investissements de grande ampleur, comme récemment en Iran. Ces annonces illustrent le fait que l'entreprise n'a pas renoncé à

31. <http://www.total.com/fr/medias/actualite/communiqués/petrobras-et-total-nouent-une-alliancestrategique-dans-les-secteurs-amont-et-aval>

32. <http://www.total.com/fr/medias/actualite/communiqués/total-and-petrobras-implementtheir-strategic-alliance-through-assets-package-agreement>

une logique de recherche permanente de nouvelles réserves exploitables, laquelle est largement sous-tendue par des logiques de capitalisation boursière et de rémunération de ses dirigeants. Autrement dit, si Total poursuit ainsi ses investissements dans le pétrole et le gaz sans inflexion significative malgré l'alerte climatique, c'est aussi parce que les fondamentaux de la gestion de l'entreprise n'ont guère changé.

Dans son rapport *The Sky's Limit* déjà cité, le groupe d'experts Oil Change International dresse la liste des régions du monde où se situeraient les principales réserves encore non exploitées de gaz et/ou de pétrole (en termes de quantité de carbone qui pourrait être émise dans l'atmosphère) : Qatar, États-Unis (gaz et pétrole de schiste), Russie (péninsule de Yamal), Canada (sables bitumineux) et Iran. Ces gisements représentent chacun plusieurs dizaines de milliards de tonnes de carbone qui pourraient être émises dans l'atmosphère en cas de mise en exploitation. Significativement, Total est présente sur chacun d'entre eux.

CONCLUSION :

STRATÉGIE CLIMAT OU STRATÉGIE DE COMM' ?

Globalement, la stratégie climat de Total est porteuse de quelques inflexions symboliques, qui ne pourraient être considérées comme significatives que par comparaison avec les autres acteurs dominants de l'industrie pétrolière encore plus conservateurs. Globalement, cette stratégie reste axée sur la poursuite et l'intensification de l'exploitation du pétrole et du gaz. Celle-ci n'est rendue compatible avec la préservation des équilibres climatiques que par le biais d'un jeu d'apparences. Les nombreux raccourcis et omissions qui caractérisent la stratégie climat élaborée par la direction de Total jette un doute sérieux sur la sincérité de l'exercice.

La mise en scène de cette stratégie climat repose en effet sur des effets d'annonce qui résistent mal à l'examen. Aussi bien en termes d'ambition que de sommes en jeu, les récentes acquisitions du groupe et ses engagements en termes de R&D paraissent extrêmement modestes, voire contre-productifs (comme les agrocarburants ou la capture-séquestration du carbone). Surtout, **ils ne modifient en rien la stratégie globale du groupe.** Dans le même temps, des questions de fond, comme celle des émissions réelles de gaz à effet de serre des hydrocarbures non conventionnels, sont traitées de manière particulièrement biaisée. Les autres initiatives que la direction de Total met en avant à propos du climat, comme l'instauration d'un prix interne du carbone ou le caractère prétendument plus « sélectif » de ses investissements, s'inscrivent surtout dans une démarche de réduction des coûts et de gestion des risques ; les motivations environnementales paraissent au mieux secondaires.

Au final, la publication de la stratégie climat de Total s'inscrit surtout dans une démarche de communication vis-à-vis aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur de l'entreprise.

En interne, il s'agit de mobiliser les troupes et de répondre aux inquiétudes qui pourraient potentiellement s'exprimer, parmi les employés à tous les niveaux, sur la pérennité de leur entreprise et sur les risques croissants que des pans entiers de l'activité de Total ne deviennent socialement inacceptables.

À l'extérieur, il s'agit de rassurer les parties prenantes (par exemple les partenaires de la Fondation Total, qui incluent de nombreuses institutions culturelles et scientifiques de renom), ainsi que les pouvoirs publics, sur l'engagement de Total face à l'enjeu climatique, pour éviter que l'entreprise ne devienne un partenaire « peu recommandable ». L'objectif semble aussi d'entretenir l'idée que les firmes comme Total sont en mesure d'apporter des réponses économiques aux enjeux climatiques, pour inhiber les velléités d'intervention ou de régulation plus ambitieuse des pouvoirs publics au niveau national ou international. Et de faire la promotion du

gaz comme une énergie de transition, pour maintenir leurs intérêts commerciaux, alors qu'il ne constitue pas une réponse sérieuse à la crise climatique.

Dans certains cas, la présentation des faits est si trompeuse qu'il semble difficile de parler d'autre chose que de cynisme. C'est le cas notamment en ce qui concerne le prétendu « désinvestissement » du charbon de Total, annoncé en grande pompe en juin 2015 lors de la tenue du Congrès mondial du gaz à Paris, et à nouveau mis en avant dans la stratégie climat du groupe. En réalité, Total n'a jamais possédé que des actifs miniers relativement modestes dans le secteur du charbon en Afrique du Sud, et avait déjà annoncé son intention de s'en séparer dès 2014³³. À l'époque, la raison invoquée pour cette cession n'était pas le climat, mais... le plan d'économies alors mis en œuvre par les dirigeants de Total³⁴.

Le management de Total a déjà été mis en cause par le passé pour son « double discours » sur le climat. L'ONG InfluenceMap, sur la base d'une méthodologie qui vise les positions réelles des entreprises au-delà de leurs discours de communication (notamment via leur engagement dans des lobbys ou associations professionnelles), a décerné à Total la note peu reluisante de E+, autant que BP et Lukoil, mais moins que Shell, Eni ou Statoil (D)³⁵. L'un des cadres dirigeants de Total occupe encore un siège au conseil d'administration de l'American Petroleum Institute, principal lobby pétrolier américain, connu pour ses positions défavorables à toute action climatique – et qui a financé, cette année encore, nombre de candidats républicains climato-sceptiques aux élections américaines, ainsi que la Convention républicaine qui a intronisé le candidat Donald Trump³⁶.

Ni les récents développements au sein du groupe ni la stratégie climat publiée par la direction de Total ne suffisent à lever cette impression de duplicité. Alors que l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis ouvre une nouvelle période qui pourrait voir la remise en cause des avancées obtenues ces dernières années en matière de lutte contre le changement climatique, cela n'a rien de rassurant.

33. http://afrique.lepoint.fr/economie/total-cede-sa-filiale-de-charbon-en-afrique-du-sud-03-08-2014-1860564_2258.php

34. Le processus de cession a pris quelques mois de temps de se mettre en règle avec la législation sudafricaine qui impose un certain quota d'actionnaires noirs dans les actifs de ce type.

35. <http://multinationales.org/Le-Medef-et-plusieurs-grandes-entreprises-francaises-epingles-pour-leurs>.

Total répond d'ailleurs à ces critiques dans sa stratégie climat en indiquant que les positions des associations professionnelles auxquelles elle appartient ne reflète pas nécessairement ses propres positions.

36. <http://multinationales.org/Elections-americaines-l-argent-du-CAC-40-irrigue-toujours-les-candidats-climato>

ANNEXE 1

LA FONDATION TOTAL

Créée en 1992, la fondation Total est l'une des plus anciennes et des principales fondations d'entreprise françaises. Elle affiche pour l'année 2015 un budget de 10 millions d'euros, à quoi s'ajoutent 8,3 millions de mécénat direct de Total.

Gouvernance

D'un point de vue opérationnel, la fondation est gérée par la même équipe que le mécénat direct de Total.

Le conseil d'administration de la fondation est l'organe décisionnel. Présidé par Yves-Louis Darricarrère, président de l'Amont (Exploration & Production) de Total, il est composé de six salariés de Total et quatre personnalités extérieures.

Outre le président, les cinq autres salariés de Total sont le secrétaire général du groupe, le directeur de la communication, la directrice de la sécurité industrielle, le responsable Compétences et Développement au Département Exploitation de Total E&P Nederland, et enfin le directeur scientifique du groupe, Jean-François Minster, un scientifique éminent spécialiste des océans, membre de l'Académie des sciences, qui a quitté le CNRS pour Total en 2005.

Parmi les membres « extérieurs » du conseil, deux au moins ont des liens étroits avec Total :

- Michel Aubier, pneumologue qui est rémunéré comme médecin conseil de Total. Il a défrayé la chronique en début d'année 2016 après que ce lien avec Total ait été rendu public, alors qu'il s'était fait une spécialité de minimiser dans les médias les impacts sanitaires du diesel.
- Pierre-René Bauquis, professeur associé à l'Institut français du pétrole, a été salarié de Total (notamment conseiller du président Thierry Desmarest) pendant trente ans.

Chiffre d'affaires Total 2015 :
165 357 millions USD (environ 154 400 millions d'euros au taux de change actuel)
 Résultat net ajusté part de groupe 2015 :
10 518 millions USD (environ 9817 millions d'euros)
 Montants consacrés au mécénat et à la fondation Total en 2015 :
18,3 millions d'euros, soit 0,01% du chiffre d'affaires et 0,18% des bénéfices.

Les deux autres membres extérieurs sont :

- Bruno Racine, actuellement président de la Bibliothèque nationale de France après avoir présidé plusieurs institutions culturelles françaises, et ancien des cabinets de Jacques Chirac et Alain Juppé à la Ville de Paris et Matignon.
- Carl Gustav Lundin, océanologue et directeur du Programme global marin de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Les deux institutions qu'ils représentent reçoivent des financements de la fondation Total.

La composition de ce conseil n'est pas tout à fait en conformité avec l'esprit de la loi, qui prévoit que le conseil d'administration d'une fondation d'entreprise soit composé aux deux tiers au plus de représentants de l'entreprise, particulièrement dès lors que la moitié des personnalités « extérieures » sont de fait liées à Total.

Les financements de la fondation Total sont validés par le conseil d'administration sur proposition de « groupes d'experts » dont ni la composition ni le fonctionnement ne sont publics.

Financements et partenariats

Les financements de Total – qui portaient en 2015 sur 304 projets dans 58 pays – sont répartis en quatre grandes catégories : solidarité ; culture et patrimoine ; santé ; océans et biodiversité (la thématique originelle de la fondation).

La fondation publie une liste de partenaires sans davantage de précision sur la nature de ces partenariats ni sur les sommes engagées. Toutes les entités listées ne reçoivent pas forcément de l'argent de Total (p. ex. certaines communes listées le sont parce qu'elles abritent un programme de rénovation d'un site par la fondation du Patrimoine, avec le soutien de la fondation Total). Aucune distinction n'est faite non plus entre les actions de la fondation et celles qui relève du mécénat direct de Total.

La liste des partenaires publiée par Total inclut :

- de nombreux établissements culturels de renom, majoritairement en France (BNF, Centre Pompidou, Louvre, Palais de Tokyo, Château de Fontainebleau, musée du Quai Branly, Opéra de Paris, festival d'Avignon...);
- de nombreuses institutions scientifiques et de recherche, majoritairement en France (universités, CNRS, Ifremer, IRD, Inserm...)
- des collectivités locales et autres institutions publiques, majoritairement en France (communes, départements, régions, ministères, conservatoire du littoral) ;
- des structures œuvrant dans le secteur de l'insertion, du social ou du sport ;
- des associations ou institutions de recherches centrées sur la problématique océan et biodiversité ;
- des associations de développement ou humanitaires, locales ou internationales, basées en France ou dans des pays tiers ;
- des associations ou fondations œuvrant dans le domaine de la santé, basées en France ou dans des pays tiers.

En théorie, le principe d'une fondation d'entreprise est d'œuvrer à l'intérêt général et ces financements ne doivent apporter aucune contrepartie à l'entreprise. Bien entendu, cependant, les financements de la fondation Total apporte de nombreux bénéfices « immatériels » difficiles à mesurer, en termes d'image et de relations publiques.

En outre, Total ne cache pas le fait que sa fondation est liée à ses activités à deux niveaux :

- la thématique des océans et de la biodiversité, qui concerne directement Total en tant qu'opérateur offshore ;
- la promotion de la culture des pays où Total opère, à travers le financement d'opérations culturelles.

C'est ainsi que récemment, alors que Total investit dans des champs gaziers offshore au large de la Papouasie Nouvelle-Guinée, sa fondation a financé une exposition sur les cultures de ce pays au musée du Quai Branly (« *Sepik, arts de Papouasie Nouvelle-Guinée* ») ainsi que plusieurs recherches scientifiques dans ce pays.

De fait, de nombreux financements accordés par la fondation Total à des expositions, aussi bien au Louvre que dans d'autres musées comme le Quai Branly, semblent relever en partie d'une logique de diplomatie économique. Grand mécène du Musée du quai Branly depuis 2009, la fondation Total a soutenu pas moins de dix expositions, pour la plupart centrées sur les arts africains (Côte d'Ivoire, Nigeria, Congo), à quoi s'ajoutent une exposition sur « les Arctiques » en 2010 et une récemment sur la Papouasie Nouvelle-Guinée en 2016. Autant de pays ou de régions où Total est active. Citons aussi l'exposition « *Angola. Figures du pouvoir* » au musée Dapper en 2011. Souvent, Total joue un rôle non seulement de financeur mais aussi d'intermédiaire avec les autorités des pays concernés.

Fiscalité

Le Centre français des fondations recense environ 350 fondations d'entreprise en France. Leur principale raison d'être est fiscale, puisque les entreprises peuvent déduire les fonds apportés à cette fondation de leurs impôts à hauteur de 60% (dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxe), ce qui a été décrit comme « *le dispositif fiscal le plus avantageux en Europe* ». Certains abus ont été rapportés dans la presse, notamment un cas impliquant L'Oréal et la Ville de Paris où la valeur des œuvres données aurait été largement surestimée³⁷. Dans le cas de Total, qui a suscité la controverse après n'avoir pas payé d'impôts sur les sociétés en France pendant plusieurs années de suite, ces avantages paraissent néanmoins marginaux par rapport aux autres mécanismes qu'elle peut mobiliser pour minimiser son ardoise fiscale.

La logique de ces dispositifs est en revanche largement discutable, dans la mesure où ils privent les pouvoirs publics de ressources fiscales, afin d'encourager le mécénat privé – réduisant ainsi les financements publics qui permettent un fonctionnement indépendant des institutions culturelles ou de recherche. La réduction des crédits publics est à son tour justifiée par des contraintes budgétaires que ces mêmes dispositifs fiscaux contribuent précisément à créer.

Le groupe Total a aussi défrayé la chronique à travers ses partenariats avec le Ministère de l'Éducation autour de la réforme des rythmes scolaires et celui de la Jeunesse et des sports autour du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse et du programme « *La France s'engage* »³⁸. Ces deux programmes relèvent du mécénat direct de Total et non de la fondation Total.

37. <http://www.marianne.net/oreal-soupconnee-fraude-fiscale-permise-grace-au-vicepresident-sotheby-s-100248765.html>

38. <http://www.bastamag.net/Comment-le-groupe-Total-va>

ANNEXE 2

LES RELATIONS ENTRE TOTAL ET LE LOUVRE

Depuis sa transformation en établissement public et sur fonds de baisse tendancielle des crédits d'investissement apportés par l'État, le Louvre a été amené depuis les années 2000 – particulièrement sous la présidence de Henri Loyrette (2001-2013) – à faire appel de manière croissante au mécénat d'entreprises ou d'individus³⁹.

Pour autant, selon les derniers chiffres disponibles, le mécénat ne représente qu'une proportion limitée des ressources du Louvre : 16 millions d'euros (à quoi s'ajoutent 15 millions d'euros pour les privatisations de lieux), sur un budget total de 199 millions. (Les aides de l'État représentent 99 millions et la billetterie 61 millions.)

Les relations étroites entre le Louvre et Total

La fondation Total apparaît dès le départ comme un partenaire central du Louvre dans le cadre de cette politique de développement du mécénat. Elle a financé plusieurs opérations d'envergure : la restauration de la Galerie d'Apollon (2004), la création du département des arts de l'Islam (2012), l'ouverture du Louvre-Lens (2012).

Dans le document de « Remerciement aux mécènes » du Louvre pour l'année 2015, la fondation Total apparaît à de plusieurs reprises : comme membre fondateur du « Cercle Louvre entreprises », au titre du financement des expositions, au titre du financement de la « Petite Galerie » (un nouvel espace créé en 2015 destiné au jeune public), au titre des « projets scientifiques, restaurations et publications », et enfin au titre des « programmes éducatifs et sociaux ». Seule une autre entreprise pétrolière, l'italienne Eni, peut se targuer d'une telle omniprésence dans les programmes de mécénat de Total. Les montants ne sont pas rendus publics.

Les relations étroites entre le Louvre et Total se traduisent aussi par la présence de Thierry Desmarest, ancien PDG et président d'honneur du groupe, au conseil d'administration du musée, sur nomination du Ministère de la Culture. Un autre homme d'affaires, Henri de Castries (Axa), a été nommé en même temps que lui en 2008 et, tout comme lui, reconduit une fois en 2011. Tous deux ne siègent plus au conseil d'administration du Louvre depuis 2014⁴⁰. Cette pratique est relativement répandue dans les établissements culturels : par exemple, la présidente de Coca-Cola Europe siège au conseil d'administration du Musée d'Orsay.

39. Dernièrement, l'institution s'est également essayée à des campagnes de mécénat plus participatives, de type crowdfunding, pour l'acquisition ou la rénovation de certaines œuvres.

40. Henri de Castries a été remplacé par une autre dirigeante d'Axa, Véronique Weil, Thierry Desmarest par une historienne.

Diplomatie et déontologie

En raison de sa renommée et de son importance symbolique, le Louvre a souvent été mis à profit par l'État français à des fins diplomatiques. En témoigne le projet du Louvre Abou Dhabi ainsi que plusieurs expositions programmées en lien étroit avec des gouvernements étrangers comme ceux de Chine ou de Russie (cf. l'exposition « *Sainte Russie* » en 2010, sponsorisée par Total, GDF Suez et Gazprom). En 2010, une exposition au Louvre intitulée « *Routes d'Arabie* » à nouveau financée par Total via sa fondation (ainsi que par l'entreprise nationale pétrolière saoudienne Aramco) permettait de mettre en valeur en France le patrimoine historique et artistique de l'Arabie saoudite. Au même moment, Total et Aramco finalisaient leur projet de construction d'une raffinerie géante à Jubail. Citons encore l'exposition de 2015 sur « *L'épopée des rois thraces* », réalisée en partenariat avec la Bulgarie, au moment même où Total s'apprêtait à lancer des forages pétroliers et gaziers au large des côtes bulgares en Mer noire.

Il a également été reproché au Louvre de programmer des expositions de nature semi-publicitaire – également appelées « publi-expositions » - en lien étroit avec des entreprises du secteur du luxe ou de l'horlogerie (notamment une exposition sur Breguet en 2009)⁴¹. Et la politique de mécénat du musée a occasionné un scandale retentissant : l'affaire « Ahae », un photographe sud-coréen qui a donné des sommes importantes au Louvre et au domaine de Versailles, qui ont tous deux exposé ses photographies comme s'il était un grand artiste. Il a depuis été révélé⁴² que derrière le pseudonyme Ahae se cachait Yoo Byung-eun, leader d'une secte, impliqué dans plusieurs affaires douteuses, dont le dramatique naufrage d'un ferry transportant des lycéens en 2014.

Pourtant, le Louvre s'était doté dès le début des années 2000 d'une « charte éthique en matière de mécénat, donation, parrainage et mises à disposition d'espaces »⁴³. Cette charte évoque les possibles conflits d'intérêts économiques et ne mentionne, en matière d'exclusion sectorielle, que les lois françaises sur l'interdiction de la publicité pour l'alcool et le tabac⁴⁴. De manière intéressante, la charte envisage aussi des problèmes liés à la situation fiscale des mécènes⁴⁵. Enfin, elle stipule que le président du Louvre doit rechercher si nécessaire toute information sur la nature des activités de ces mécènes et les problèmes que celles-ci pourraient poser, et refuser les offres de mécénat au cas où elles seraient liées à des activités illégales ou porteraient atteinte à l'image du Louvre. Des dispositions auxquelles il n'a pas été donné effet dans l'affaire Ahae.

Les contreparties

Par principe, le mécénat des fondations d'entreprise ne doit pas inclure de contreparties commerciales. Le Louvre ne se prive pas pourtant de vanter sur son site internet les nombreux avantages apportés par le mécénat : « *une forte visibilité en tant qu'entreprise citoyenne* », « *des relations publiques de prestige* », « *une opportunité de valoriser la culture d'entreprise en interne* », « *des avantages fiscaux substantiels* ».

41. <http://www.louvrepourtout.fr/Louis-Vuitton-aux-Arts-decoratifs,633.html>

42. <http://www.louvrepourtout.fr/Ahae-mecene-gangster-un-livre,791.html>

43. http://www.louvre.fr/sites/default/files/medias/medias_fichiers/fichiers/pdf/louvre-charte-ethiquedu-musee-du-louvre-en-matiere-de-mecanat-parrainage-et-autres-relations-avec-les-entr.pdf

44. Plusieurs entreprises commercialisant de l'alcool figurent néanmoins parmi les mécènes du Louvre.

45. « Le mécénat reposant clairement sur l'octroi d'exonérations fiscales, le musée du Louvre se refuserait à passer un accord de cette nature avec une personne morale ou physique pour laquelle un doute raisonnable existerait quant à la régularité de sa situation vis à vis du fisc français ou de celui d'autres pays européens ou quant à la régularité de sa situation relative au droit commercial et de la concurrence ainsi qu'au droit pénal. »

Les avantages incluent aussi visites privées et réception, ainsi que la gratuité accordée par le Louvre à tous les salariés de Total (alors qu'au moment où cette gratuité a été octroyée, le musée a cherché à supprimer la gratuité accordée aux enseignants et aux artistes). La participation au Cercle Louvre Entreprises – particulièrement en tant que membre fondateur, comme c'est le cas de Total – apporte des avantages supplémentaires. Selon les calculs du Louvre, ces contreparties représentent, en termes monétaires, environ 25% des montants apportés par les mécènes, qui s'ajoutent aux 60% de déduction fiscale, de sorte que seulement 15% des sommes données initialement sont véritablement « à charge ».

Le fonds de dotation du Louvre

Grâce à son partenariat avec Abu Dhabi, le Louvre s'est doté d'un « fonds de dotation » sur le modèle des *endowment funds* des musées américains.

Ce fonds est principalement abondé par les versements d'Abu Dhabi, à quoi s'ajoutent les versements ponctuels d'autres mécènes (qui n'incluent pas Total ni Eni). Selon son dernier rapport annuel, la valeur de son portefeuille serait actuellement de 176,45 millions d'euros, placés dans des fonds.

Plusieurs personnalités du monde de la finance siègent au conseil d'administration de ce fonds de dotation, notamment plusieurs personnes directement liées au groupe Axa : Henri de Castries, une administratrice d'Axa, et une cadre dirigeante de cette même société (par ailleurs administratrice de Lafarge). S'y ajoutent des représentants de Groupama et de la Financière de l'Échiquier.

Aucune information n'est donnée publiquement sur les éventuels critères d'investissement responsable et/ou d'exclusion sectorielle qui président à la gestion de ce fonds.



«Sortons les fossiles du Louvre» par Alice Auxenfans / 350.org



ANNEXE 3

LE PRÉCÉDENT DES CAMPAGNES BRITANNIQUES CONTRE LE MÉCÉNAT DE BP ET SHELL

En Grande-Bretagne, des militants du climat ont mené des campagnes actives contre le mécénat de Shell et BP, les deux majors pétrolières ayant leurs attaches dans le pays. Sous l'égide de la coalition « Art Not Oil », laquelle a reçu le soutien de nombreuses personnalités du monde culturel et artistique (ainsi que de certains syndicats), ces militants ont mené des actions spectaculaires mêlant art et activisme – à base de fausses marées noires, de turbines éoliennes reconstruites au milieu d'un musée ou de glace de l'Arctique en train de fondre – ciblant des institutions culturelles londoniennes comme le British Museum ou la Tate. En décembre 2015, lors de la COP21, ils ont également organisé une action ciblant le Louvre et ses relations avec Total et Eni. Des militants ont tourné autour d'une flaque de mélasse figurant une marée noire en bas de la pyramide, tandis qu'à la surface d'autres activistes ouvraient des parapluies noirs portant des lettres blanches pour former la phrase « *Fossil Free Culture* ».

Les militants britanniques ont mis au jour des documents suggérant que BP ou Shell ont pu chercher à influencer certains choix muséographiques des institutions qu'elles financent et collaboré étroitement avec ces derniers pour faire face aux protestataires⁴⁶. BP a ainsi financé l'acquisition d'une œuvre d'artistes aborigènes australiennes pour inclusion dans une exposition du British Museum à un moment où elle était au centre des critiques en Australie du fait de ses projets de prospection offshore dans la Grande Baie Australienne (projets que l'entreprise vient d'abandonner). La même entreprise a financé au printemps 2016 l'exposition « *Villes englouties : les mondes perdus de l'Égypte* », présentant des découvertes archéologiques récentes dans le delta du Nil, alors même qu'elle était en négociation avec le gouvernement égyptien sur le lancement de forages pétroliers dans la même zone. (Cette exposition avait été présentée précédemment à Paris à l'Institut du monde arabe sous le titre « *Osiris, mondes engloutis d'Égypte* » avec le soutien de... la fondation Total).

On n'a pas connaissance d'un degré de collaboration comparable entre Total et les institutions culturelles françaises⁴⁷, mais les expositions de grand standing organisées ces dernières années au Louvre en partenariat diplomatique étroit avec la Russie, la Chine ou encore l'Arabie saoudite offraient certainement des opportunités similaires aux entreprises qui les ont soutenues, comme Total.

46. <http://www.artnotoil.org.uk/sites/default/files/BPs%20Corrupting%20Influence.pdf.pdf>

47. « Les mécènes sont très à cheval sur la liste des œuvres retenues pour une exposition », avouait pourtant au Monde il y a quelques années la directrice du mécénat du Quai Branly.
Cf. http://www.lemonde.fr/culture/article/2013/07/17/les-musees-fragilises-par-lemecenat_3448912_3246.html.

En mai 2015, les relations financières entre Shell et le Science Museum avaient fait l'objet de critiques virulentes après qu'il ait été révélé que la firme pétrolière avait tenté de faire changer le contenu d'une exposition sur le changement climatique⁴⁸. Il fut mis fin à leur partenariat six mois plus tard. De même, toute relation a cessé entre BP et Tate, ainsi qu'entre BP et le festival d'Édimbourg – officiellement pour des raisons financières, mais probablement en raison des campagnes militantes. En revanche, le partenariat de BP avec le British Museum, la National Portrait Gallery, la Royal Opera House et la Royal Shakespeare Company a été renouvelé – malgré les protestations et une lettre ouverte signée par plus de 200 personnalités – pour cinq années supplémentaires, pour un montant de 17,5 millions de livres⁴⁹.

Comme en France, les institutions culturelles britanniques se refusent à communiquer des chiffres précis sur les montants reçus des entreprises au titre du mécénat, mais les militants ont fini par obtenir, sur la base de la loi sur la liberté de l'information, que Tate révèle qu'elle avait reçu 350 000 livres par an durant les années où BP était son sponsor principal, soit environ 0,5% de ses revenus.

48. <https://www.theguardian.com/business/2015/may/31/shell-sought-influence-direction-sciencemuseum-climate-programme>
49. Selon la coalition Art Not Oil, le British Museum n'a pas respecté ses propres règles internes pour signer ce nouveau contrat de partenariat et a même décidé, pour éviter toute mise en cause formelle, de supprimer la charte éthique que le musée avait auparavant mise en place. Cf. <http://www.artnotoil.org.uk/blog/did-british-museum-break-its-own-rules-renewing-bp-deal>.

SORTONS LES (COMBUSTIBLES) FOSSILES DU LOUVRE

Le musée du Louvre est un lieu essentiel, qui nous permet de comprendre l'histoire humaine et de la situer dans le temps long, multimillénaire.

Des tablettes d'écriture cunéiforme à «la Liberté guidant le peuple», de la victoire de Samothrace aux œuvres de Léonard de Vinci, le Louvre donne à voir l'Histoire en train de se faire dans toute sa complexité. L'histoire de la naissance et de l'effondrement de civilisations entières. Une histoire émancipatrice comme dominatrice ; tumultueuse et guerrière comme harmonieuse et pacifiée ; aussi violente qu'éclairée.

Les antiquités et les œuvres exposées au Louvre ne sont pas seulement des manifestations de la créativité humaine. Elles sont autant de jalons qui témoignent d'un basculement profond, d'un changement d'ère : au fil des galeries du Louvre, le musée nous fait passer de la grande stabilité climatique caractéristique de l'holocène, au réchauffement climatique brutal que marque l'entrée dans l'anthropocène.

Le Louvre n'est pas un simple témoin, extérieur, de ce basculement : il en est également victime. Le réchauffement climatique accentue en effet la fréquence et la vigueur des épisodes climatiques violents, et le risque de crue de la Seine se renforce. Au mois de mai dernier, le Louvre a ainsi dû évacuer ses réserves, pour les sauver de la montée des eaux. Certaines pièces ont donc traversé plus de 10 millénaires d'histoire, et sont menacées par l'intense combustion de charbon, de gaz et de pétrole à laquelle l'humanité se livre depuis à peine deux siècles.

L'Accord de Paris, adopté à l'issue de la COP21 trace une ligne rouge claire : maintenir le réchauffement climatique au plus près des 1,5°C, pour éviter de basculer dans le chaos climatique. Pour y parvenir, le consensus scientifique est clair : nous devons renoncer à exploiter 80% des réserves connues de charbon, gaz, pétrole si nous voulons éviter l'effondrement de nos sociétés.

Nous sommes en effet en mesure d'identifier les victimes du dérèglement climatique. Mais nous pouvons également en désigner les responsables. Et nous pouvons nous opposer à l'incapacité, structurelle comme stratégique, des entreprises fossiles à faire le lien entre la connaissance scientifique et leurs activités.

Le Louvre n'est de fait pas une victime passive. Il est un acteur direct de la mise en danger des œuvres exposées : en acceptant de recevoir des dons d'entreprises telles que Total et ENI (la multinationale italienne du pétrole), le musée du Louvre contribue en effet à renforcer l'idée que nous pouvons exploiter les combustibles fossiles sans dommage. En considérant comme légitimes les activités de Total et d'ENI, Le Louvre condamne en outre notre avenir. En forçant toujours plus loin, toujours plus profond, ces entreprises participent à la destruction de la planète, d'écosystèmes entiers, et la possibilité pour les générations actuelles et futures de vivre dans un cli-

mat de justice et de paix. Partout dans le monde, ce sont des centaines de millions de vies qui sont d'ores et déjà bouleversées par le dérèglement climatique, et des pans entiers de la vie terrestre et de notre patrimoine commun qui pourraient continuer à disparaître rapidement.

Nous considérons que le Musée du Louvre a une responsabilité morale incontournable face à la crise climatique, en tant que courroie de transmission entre les civilisations et les cultures ; mais aussi en tant que lieu d'éducation. Ses partenariats avec Total et ENI entrent en contradiction avec ses missions et son ambition de tisser des ponts entre les civilisations passées et les générations actuelles comme à venir.

Nous le savons désormais : notre avenir commun n'est pas compatible avec l'industrie des combustibles fossiles. Nous demandons donc au Conseil d'Administration du musée du Louvre de mettre immédiatement un terme au partenariat avec Total et ENI et de s'engager à ce que d'ici 5 ans, son fonds de dotations n'investisse plus dans le secteur des combustibles fossiles.



SORTONS LES FOSSILES DU LOUVRE !

 **350.org**

OBSERVATOIRE
DES MULTINATIONALES
SOCIAL, ÉCOLOGIQUE, POLITIQUE

 **ZÉRO FOSSILE**